

Pour diffusion immédiate
le mercredi 24 novembre 1999

COMMUNIQUÉ

Notre définition de citoyenneté pourrait être modifiée pour refléter les nouvelles réalités politiques, économiques et sociales

*Selon Hugh Segal, président de l'IRPP, nos allégeances multiples
ne doivent pas nécessairement être conflictuelles*

Montréal – Hugh Segal, président de l'IRPP, propose un débat sur la façon de définir le concept de citoyenneté à l'ère de la mondialisation et de la régionalisation. Dans un discours prononcé au Colloque Canada-Royaume-Uni en Irlande du Nord le 20 novembre dernier, Segal a rejeté la notion traditionnelle de citoyenneté qu'il a qualifié de statique, et a opté pour une définition plus dynamique et flexible.

Dans son discours, intitulé *Pour une nouvelle définition de la citoyenneté : Dépasser l'État-nation*, Segal évalue l'impact du nouveau principe de gouverne dit « à paliers multiples » sur le concept de citoyenneté. Segal conteste les conceptions traditionnelles selon lesquelles la citoyenneté doit être définie seulement par l'État central et où la décentralisation est perçue comme diluant les valeurs qui lui sont attribuées. En matière de citoyenneté, avance-t-il, les gouvernements seraient avisés de ne pas confondre rigidité et autorité.

De plus, Segal explore les liens entre les diverses facettes de la mondialisation et de la régionalisation ainsi que la façon dont ces phénomènes affectent la vision qu'ont les citoyens de leur place et de leur rôle dans la société. En ce qui a trait à la gestion de l'État, l'accent accru sur le principe de la subsidiarité en qui concerne les questions touchant de près l'individu telles les services sociaux, la santé et l'éducation, et la délégation de plus en plus fréquente de souveraineté à des entités internationales et supranationales en ce qui a trait à l'économie et à la sécurité remettent en cause les conceptions traditionnelles de la citoyenneté. De plus, sur le plan de l'identité, l'existence d'un nombre grandissant de sociétés multinationales et polyethniques, l'accroissement de l'immigration et l'internationalisation de la mobilité de la main d'oeuvre, remettent en cause une citoyenneté homogène définie selon l'appartenance ethnique, linguistique et culturelle.

